

## Termes de Référence

### RECRUTEMENT DE SPECIALISTES SENIORS POUR L’EVALUATION TECHNIQUE DES PROJETS AGRIBUSINESS DANS LE CADRE DU PROGRAMME MADAGASCAR BUSINESS INVESTMENT FACILITY (MBIF)

#### 1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque mondiale pour une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) : le « Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive » (PIC3). Cette nouvelle phase permet d’ajouter, en sus du Tourisme et de l’Agribusiness, le Numérique en tant que nouveau secteur cible du Projet.

Par ailleurs, elle permet d’étendre les zones géographiques d’intervention selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d’intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions Diana, Atsimo-Andrefana, Anosy et l’Île de Sainte-Marie, viennent s’ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d’intervention : d’une part le corridor Est du pays incluant les régions Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, et d’autre part, la région Analamanga pour le secteur du numérique.

L’objectif du PIC3 est de soutenir la croissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les régions et les secteurs cibles. Les deux (02) indicateurs clés du Projet sont :

- (i) Le pourcentage d’augmentation de revenus des entreprises soutenues par le Projet ;
- (ii) Le nombre de nouveaux emplois créés au sein des entreprises appuyées par le Projet.

Pour le volet Agribusiness, les produits agricoles cibles incluent en priorité les produits de rente, et notamment d’exportation, avec une diversification potentielle sur les segments des produits transformés pour la consommation locale (hors riz). Le projet continuera ainsi l’appui du projet PIC2.2 aux filières cacao, aquaculture marine, fruits, huiles essentielles, épices, miel, moringa, en fonction des régions. Une attention particulière sera accordée aux produits éligibles à l’export vert. Ce choix des filières résulte essentiellement de leur potentiel de croissance notamment en termes de transformation et de marchés, de leur capacité à attirer des investissements privés et à créer de la valeur ajoutée. Les résultats seront mesurés à travers (a) l’augmentation de la valeur des exportations des filières sélectionnées, (b) l’augmentation des revenus des producteurs bénéficiaires et (c) le nombre de ménages ayant de nouvelles relations commerciales. Les projets menés par des femmes ou qui impactent les femmes seront aussi mieux promues.

Le projet PIC3 est structuré autour de trois (03) composantes techniques :

- Composante 1 : Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique ;
- Composante 2 : Lever les contraintes à l’investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et les secteurs cibles ;
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l’entrepreneuriat dans les secteurs et les régions cibles.

La sous-composante 3.1 fournit une assistance directe aux PME et aux entrepreneurs selon leur stade de croissance :

- *Fenêtre 1 – Phase de démarrage* (Programme Miary) : les appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d’entreprise et comblent les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou

des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.

- *Fenêtre 2 – Phase d'accélération* : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures. Ils leur permettront de recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique, comptable ou technique, et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.
- *Fenêtre 3 – Phase de croissance* (Programme MBIF<sup>1</sup>): les appuis s'adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s'agit d'une subvention de contrepartie pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l'agrobusiness et du tourisme.

Les propositions de projets seront sélectionnées de manière compétitive sur la base de concours de plans d'affaires dont les canevas sont établis dans les manuels de procédures respectifs de chaque programme.

Les dossiers de demande de subvention ou de subventions de contrepartie reçus dans le cadre des Programme MBIF feront l'objet d'évaluations techniques et financières. Le Projet PIC fait ainsi appel à des spécialistes seniors indépendants pour évaluer les dossiers éligibles.

## **2. Objectifs de la mission**

L'objectif principal de la mission est d'évaluer la faisabilité technique des projets, puis de donner un avis et des recommandations sur chaque dossier de demande de financement sur la base des projets détaillés et des documents soumis par les promoteurs.

## **3. Étendue de la mission**

Sur la base de critères définis par le Manuel de procédures duprogramme MBIF, une première vérification de l'éligibilité des promoteurs sera menée par les équipes techniques du Projet PIC aux niveaux local et central. Dans le cadre de la présente mission, seuls les dossiers éligibles et qui auront fait l'objet d'élaboration de projets détaillés seront évalués.

Pour chaque dossier à évaluer, le consultant devra travailler en binôme et de façon coordonnée et harmonieuse avec un évaluateur financier.

Les attributions spécifiques sont listées ci-après, sans que cette liste ne soit exhaustive.

### Pour la fenêtre 3 - MBIF AGRIBUSINESS :

L'évaluation consistera à déterminer si le projet proposé est aligné avec les objectifs de PIC3 et si l'octroi de subvention de contrepartie dans le cadre du Programme MBIF permettra **d'améliorer substantiellement la compétitivité de chaque entreprise éligible et filières cibles, tout en favorisant une meilleure structuration de ces filières.** Pour chaque dossier qui lui est soumis pour évaluation, le consultant sera ainsi chargé d'évaluer : la pertinence du projet et sa faisabilité, la contribution des activités à l'atteinte des objectifs du projet tels qu'ils sont énoncés dans le dossier, mais aussi la conformité du projet par rapport aux objectifs du programme MBIF. La prestation sera menée conformément au manuel de procédures du Programme MBIF. Seront ainsi considérés, sans que cette liste ne soit exhaustive :

---

<sup>1</sup> Madagascar Business Investment Facility

- Les aspects techniques. Il s'agira d'évaluer si les conditions de production, le modèle de production et l'approche proposés sont adéquats pour atteindre les objectifs. Les éléments à prendre en compte incluent, sans s'y limiter, les équipements de production et de transformation, les matières premières selon la qualité demandée, le planning de mise en œuvre, incluant les coûts et volumes d'investissement envisagés. Une attention particulière sera accordée au rôle des producteurs agricoles et de leurs organisations dans le projet proposé et à la structuration des relations entre les acteurs.
- Le marché. Les aspects à évaluer incluent l'existence des marchés et des clients.
- La commercialisation. L'évaluateur examinera la pertinence de l'approche retenue et contribuera à l'évaluation de la rentabilité de l'investissement en collaboration avec un évaluateur financier, recruté par le projet PIC,
- Les aspects organisationnels. Cela inclut les compétences du promoteur ou des membres du consortium et de leurs équipes techniques à mener à bien le projet, et à évaluer si les gaps sont comblés dans le cadre du projet. Cela inclut également les aspects réglementaires auxquels doivent se conformer les promoteurs et leurs projets et peut concerner sans s'y limiter, les licences et permis divers, les certifications. L'évaluateur examinera également le montage institutionnel envisagé et la pertinence des apports de chaque partie, en cas de consortium d'entreprises ou de participation d'autres parties prenantes.
- Les risques auxquels le projet proposé est exposé ainsi que ceux qu'il pourrait générer sur le plan technique, social et environnemental, de même que les conditions nécessaires pour les mitiger
- La cohérence entre tous les éléments composant chaque projet et les résultats attendus et impacts.
- Les relations du promoteur avec les parties prenantes (associations de producteur, les Partenaires Techniques et Financiers, etc.)
- Tout autre élément technique pertinent pouvant impacter la mise en œuvre qui devrait être relevé dans le cadre de l'évaluation de la faisabilité technique.

#### **4. Livrables attendus**

Au terme de l'évaluation de chaque dossier qui lui est attribué, le Consultant remettra une fiche d'évaluation technique suivant un modèle établi par le PIC incluant les conclusions de l'évaluation du projet soumis, ainsi que toutes réserves ou recommandations de sa part.

Il est à noter que cette fiche sera élaborée en étroite collaboration avec un évaluateur financier. Par ailleurs, l'analyse financière réalisée par cet expert financier (consultant recruté par le PIC à cet effet) et l'analyse technique seront, en aval, consolidées dans une seule fiche d'évaluation du projet du promoteur. Cette fiche d'évaluation présentera en annexe toutes les pièces probantes (compte-rendu d'entretien, documentations complémentaires...).

#### **5. Organisation de travail**

Les évaluateurs seront sous la supervision directe du Responsable du Volet Agribusiness du projet PIC dans le cadre de l'évaluation des dossiers du Programme MBIF.

L'expert technique travaillera en binôme avec un expert financier recruté par le Projet PIC sur chaque dossier qui lui sera assigné.

Les prestations seront forfaitaires par dossier évalué.

La mission est prévue s'étaler sur une période d'une année.

Toutes les demandes de subvention sont sur un pied d'égalité et seront évaluées selon leurs seuls mérites, quels que soient leur origine ou leurs promoteurs. De ce fait, le candidat devra être intègre et faire preuve d'impartialité et d'objectivité. A cet effet, chaque évaluateur devra signer une déclaration d'absence de-conflit d'intérêt à soumettre à l'équipe du PIC. En conséquence, , si le/la candidat(e) a un lien personnel et familial ou professionnel avec un promoteur, il/elle devra le notifier immédiatement à l'équipe du projet PIC et se retirera de l'évaluation du dossier objet dudit conflit d'intérêt.

## **6. Profil des consultants**

Le/la candidat(e) devra :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+5 au minimum dans un domaine pertinent pour la mission (agronomie, économie, économie agricole, administration des affaires ou équivalent).
- Avoir un minimum de huit (08) années en lien avec la préparation, la coordination, la mise en œuvre ou l'évaluation de projets de développement de chaînes de valeur agricoles ou de projets agribusiness au cours des quinze dernières années. Une expérience sur des filières orientées vers l'exportation constitue un atout majeur.
- Avoir une connaissance des chaînes d'approvisionnement mondiales. Une connaissance des chaînes relatives aux produits orientés vers l'exportation ciblées par le projet PIC constitue un atout.
- Disposer d'une bonne connaissance de l'environnement des affaires, des opportunités et contraintes du secteur privé ainsi que des réglementations dans le secteur agribusiness dans des pays similaires à Madagascar.
- Avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite dans la langue française.

Une expérience réussie dans l'évaluation des propositions de projets dans le cadre de programme de subventions sera un atout.